

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : COMMUNE DE HOUAT 10300

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 056-215600867-20250402-CA_COM_2024-BF

Date de Convocation : 26/03/2025	Décisions N° :	Membres : En Exercice : 11	Présents : 9	Votants : 9
-------------------------------------	----------------	----------------------------	--------------	-------------

Le 03/04/2025

Conseil Municipal, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de LE ROUX FRANCOIS.

Etaient présents : LE ROUX FRANCOIS, LE ROUX Frédéric, Marie-Renée EYMARD, Matthieu GAILLARD, May DE FOUGEROLLES, PERRON Marvynne, Philippe LE FUR, SCOUARNEC JOSEPH, TOURNIER Roland

Etaient excusés : LE BERRE CLAUDINE

Etaient absents : LE BERRE CLAUDINE

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 974 486.97 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 291 118.49 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -985 922.07 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 187 310.81 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 1 096 693.83 €

En recettes pour un montant de : 699 771.80 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 408 357.13 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 408 357.13 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 72.17 €

Extrait certifié conforme,

Fait à COMMUNE DE HOUAT 10300, le 03/04/2025